

Cornevin, Robert, *La République Populaire du Bénin : Des Origines Dahoméennes à nos jours*, Paris, Éd. G.P. Maisonneuve et Larose, 1981, 585 p.

Michel Houndjahoué

Volume 12, numéro 4, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701291ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701291ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Houndjahoué, M. (1981). Compte rendu de [Cornevin, Robert, *La République Populaire du Bénin : Des Origines Dahoméennes à nos jours*, Paris, Éd. G.P. Maisonneuve et Larose, 1981, 585 p.] *Études internationales*, 12(4), 815–816. <https://doi.org/10.7202/701291ar>

C'est au chapitre sept où l'auteur commence à tirer des conclusions (souvent signalées maintes fois à l'avance). Dans une première section on identifie les critères d'appréciation des régimes légaux des droits de brevets en termes des principes tels le risque de perte dû à la nature « non dissipative » ou « non conservative » de l'information, la récompense 'juste', le 'droit naturel' de propriété, et le besoin de société d'exposer des idées nouvelles. De ces principes, l'auteur tire des propositions d'une saveur social-démocrate pour le contrôle de l'information sur les innovations. À part la nature non légale des propositions, on remarque que la réalisation des objectifs proposés n'est pas de tout discutée.

Aux chapitres suivants, l'auteur échappe aux contraintes de la Loi et entre dans une discussion des aspects socio-économiques de la technologie et du processus de transfert. Ses critiques de la conception de la technologie comme produit plutôt que comme processus, et ses prévisions des axes de développement de la technologie dans les pays en voie de développement sont valables en soi. On est heureux de rencontrer ici une perception de la nécessité des modifications sociales et culturelles pour faciliter le transfert de technologie.

Bien que l'auteur ait touché la plupart des idées courantes au sujet du transfert de technologie, il n'a pas réussi à intégrer les dimensions légales dans un argument qui touche l'efficacité et les modalités du transfert. L'auteur a limité la discussion aux droits de brevet sans avoir analysé ni les droits d'affaires ni les problèmes de la stabilité des régimes légaux. Malheureusement, le texte est très répétitif et pas assez bien structuré, au point où on peut se demander pourquoi il a été publié dans sa forme actuelle? Enfin, il faut remarquer que l'effort de rédaction est réduit au minimum, il y a beaucoup d'erreurs de langue et de dactylographie, et les références bibliographiques sont très rudimentaires ce qui compromet beaucoup l'utilité, même, marginale, de cet ouvrage.

R. Joël RAHN

Département de sciences de l'administration  
Université Laval

## AFRIQUE

CORNEVIN, Robert, *La République Populaire du Bénin: Des Origines Dahoméennes à nos jours*, Paris, Éd. G.P. Maisonneuve et Larose, 1981, 585 p.

En 1962, R. Cornevin publiait aux Éditions Berger-Levrault à Paris une *Histoire du Dahomey* de 532 pages. Deux ans plus tard, en 1964, Béatrice Olympio faisait un compte-rendu de ce livre dans *Études Dahoméennes*, juin 1964, no 2, pp. 111-114. Usant de son droit de réplique dans *Études Dahoméennes*, décembre 1964, no 3, pp. 123-125, M. Cornevin a écrit: « L'Histoire du Dahomey n'est pas l'affaire des seuls historiens, mais celle de tous les Dahoméens (professeurs, instituteurs, médecins, prêtres, pasteurs, fonctionnaires de tous ordres) c'est à eux qu'il appartient d'approfondir et de compléter la trame fragile, incomplète, grossière que nous avons difficilement tissée ». C'est donc avec un réel plaisir que nous acceptons, en tant que Béninois et historien, de faire le compte-rendu de son nouveau livre sur la République Populaire du Bénin.

Historien et Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-mer, R. Cornevin a séjourné dans le nord du Bénin en 1942 et en 1943. Il y est retourné à plusieurs occasions et a consacré à ce pays de nombreuses études dans différentes revues européennes et africaines.

Son livre se veut une histoire globale de la République Populaire du Bénin, depuis l'origine jusqu'à la Révolution du 26 Octobre de 1972. C'est une entreprise qui comprend de nombreuses difficultés parce que l'histoire globale est de plus en plus multidisciplinaire.

L'auteur commence par nous présenter le cadre géographique et humain: 224 pages très bien documentées. La tentative de regroupements des peuples et des royaumes du sud et du moyen Dahomey est très bien réussie. Les notes en bas de page sont significatives et témoignent de la volonté de l'auteur d'informer ses lecteurs.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à la pénétration européenne: des reconnaissances côtières aux comptoirs mar-

seillais et à la conquête française, (pp. 238-404). Malgré un remarquable effort de synthèse, l'auteur passe ici sous silence des thèmes qui devraient mériter beaucoup d'attention. Ainsi par exemple, à la page 266, R. Cornevin aborde les mesures antiesclavagistes sans que l'esclavage ait été véritablement analysé auparavant. Les rivalités entre royaumes, notamment entre le royaume d'Abomey et celui de Porto-Novo et leurs conséquences n'apparaissent presque pas. On est bien tenté de dire ici qu'il s'agit davantage d'une histoire des Européens au Bénin.

La dernière partie de l'ouvrage regroupe : l'administration française, missions et églises, le développement économique, social, culturel et politique. Le chapitre XIV consacré à l'évolution politique à particulièrement retenu notre attention à cause de sa présentation très succincte, (pp. 509-528). Quand on sait qu'entre 1960 et 1972 le Dahomey a connu une dizaine de coups d'état et qu'on a presque tout essayé pour maintenir une certaine « stabilité politique » : le régime présidentiel (Maga), les Jeunes Cadres (Colonel Alley), le directoire militaire (Kouandote), le Conseil présidentiel (les trois leaders) et la révolution du 26 Octobre de 1972 (Kerekou), ce chapitre mériterait une analyse plus complète.

La bibliographie nous apparaît très intéressante. Elle est l'une des plus complètes à ce jour. Non seulement R. Cornevin nous offre une source impressionnante de documentation, mais encore il y ajoute un important répertoire des thèses et des maîtrises sur la République Populaire du Bénin. C'est un peu dommage que ce répertoire ait omis les thèses et les maîtrises présentées dans les universités américaines et canadiennes.

Lorsque l'on considère l'éventail des sources utilisées, le livre de R. Cornevin est d'une très grande utilité. Mais nous ne partageons pas sa vision de la pratique de l'histoire. Les méthodes en sciences humaines ont beaucoup évolué, cela n'apparaît pas toujours dans la *République Populaire du Bénin*.

Michel HOUNDJAHOUÉ

Département d'histoire  
Université Laval

SCHWARZ, Alf (sous la direction de). *Les faux prophètes de l'Afrique ou l'Afr(eu)-canisme*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1980, 245 p.

Singulière symbolique que celle du langage : on dit « africaniste », mais ni « asiatiste », ni « européeniste », ni « américainiste » ne figurent au dictionnaire. À elle seule, cette spécificité sémantique confère toute son ambiguïté au discours scientifique sur l'Afrique. C'est à l'analyse et à la dénonciation de cette ambiguïté que ne sont attelés les auteurs de « Les faux prophètes de l'Afrique », ouvrage collectif qui s'inscrit dans la ligne d'une pensée radicale « africaniste » pré-existante.

Au départ, un constat de carence : au berceau de l'africanisme, écrit A. Schwarz, on trouve la violence », violence de la conquête coloniale relayée par la violence d'un modèle de pensée, par la domination des « outils d'investigation », et aujourd'hui par les contraintes de l'impérialisme techno-industriel de l'ordre post-colonial.

Un des mérites et non des moindres de ce courant radical est de mettre le doigt sur un certain nombre de fétichismes qui n'ont d'ailleurs rien à voir avec l'africanisme en tant que tel : fétichisme des concepts et des nombres, élimination du sens, goût du facteur univoque, etc... N'y aurait-il pas ici une sorte de revanche « africaine » qui consiste à nous renvoyer, par le biais d'un africanisme-miroir, certaines déficiences méthodologiques propres à une science dominante ?

Ceci dit, comment justifier épistémologiquement cet « africanisme » ? Une première réponse consisterait à sortir du biais ethnocentrique par une « décentration » du savoir africaniste. « Après avoir été simple objet dans le regard du Blanc, après avoir été soumis aux spéculations intellectuelles d'une intelligentsia appartenant au groupe dominant, l'Africain doit maintenant se regarder lui-même, se donner son identité, devenir le sujet des mouvements matériels et intellectuels de l'Afrique d'aujourd'hui et de demain ». Mais cette décentration est-elle possible ? Jean Copans émet de sérieuses réserves en constatant que « l'africanisme africain est en (double) situa-